d'en déterminer l'instant, un *Mustophi* rédigea aussitôt un procès-verbal pour constater officiellement le commencement de la nouvelle année. Ceci fini, tous les personnages présents à l'audience impériale passèrent tour-à-tour devant Sa Majesté, s'inclinèrent devant Elle et reçurent de ses propres mains plusieurs pelisses de petites médailles, en or et en argent, que le gouvernement fait frapper chaque année à l'occasion du Nouroudz. Le lendemain 21, le Chah, après avoir donné audience au corps diplomatique, s'est installé dans la salle des glaces, et entouré, comme la veille, de ses frères et de ses oncles, il a tenu un grand *Selam* où ont été admis tous les hauts fonctionnaires civils et militaires présents à Téhéran, au nombre de 8 à 900. Sa Majesté était vêtue avec une magnificence dont il est difficile de se faire une idée. Les plus belles pierreries avaient été tirées du trésor royal pour orner ses vêtements, et Elle en était littéralement couverte. De la tête aux pieds, Après s'être informée avec sollicitude habituelle des besoins du peuple, et avoir encouragé chacun à remplir son devoir, Elle a entendu la lecture de plusieurs pièces de vers qui ont été composées en son honneur et à l'occasion de la solennité, puis, après des rafraîchissements et des poignées d'argent avec elle distribuées aux assistans, Elle se transporta dans le pavillon du palais qui a vue sur la grande place de la citadelle, pour assister à divers spectacles qui se prolongèrent jusqu'au soir. Le lendemain, quelques centaines de Châtes de Cachemire ont aussi été distribuées aux employés. Les fêtes se prolongeront pendant 13 jours, les bazards resteront fermés et les travaux seront suspendus pendant tout ce temps.

» La nouvelle année étant commencée, et les gouverneurs des provinces ayant reçu de nouveau l'investiture, ceux d'entre eux qui sont encore à Téhéran, qui reçoivent l'ordre de se rendre sans délai dans leurs gouvernements respectifs.

» Le général Séminot et le colonel Colombari, ingénieurs européens au service de la Perse, viennent de se transporter à deux journées de Téhéran pour reprendre le projet conçu depuis longtemps de dévorer dans la plaine de Cashin, les eaux qui coulent sans aucune utilité dans les vallées désertes d'Elbours. M. Hommaire de Hell, qui se trouvait alors dans la capitale, ayant été prié par le gouvernement persan de bien vouloir se joindre à ces messieurs, pour coopérer à leurs travaux, avec obligeamment prêté au service qu'on réclam it de lui et a consenti à apporter le tribut de son expérience aux épreuves qui vont de nouveau être tentées pour la réalisation d'un projet dont on attend les meilleurs résultats. Ces messieurs se sont mis en route le 29 mai. A leur retour à Téhéran, qui aura lieu dans huit jours, M. de Hell se dirigera, vers Hamadan, de la, gagnera Chuster, Ispahan, Chiras, Kerman, Yezd, et terminera sa tournée en Perse par la Guilan et le Mazenderan.

» Y. »

P. S. (6 avril): « De bonnes nouvelles nous arrivent de plusieurs points. On avait d'abord accueilli avec défiance la nouvelle d'un échec sérieux subi par les insurgés du Khoraçan, mais aujourd'hui il n'y a plus aucun doute sur son exactitude. Mehrab-el-Wali, qui commande un corps de troupes levées dans la province, a surpris Djaffer-Kouli-Khan dans une petite forteresse qu'il occupait avec 300 à 600 Kurdes et Turcomans et » fait toute la troupe prisonnière, sauf le chef Kurde et un autre rebelle qui ont pu s'échapper, grâce au dévouement d'une vingtaine de leurs compagnons qui se sont fait tuer pour protéger leur fuite.

» Ce succès compense bien au-delà la surprise de Boudjnourd, parce qu'il prive les insurgés de l'élite de leur cavalerie, et les mettra dans l'impossibilité de tenir désormais la campagne. Ils en seront réduits à se renfermer dans quelque bicoque où l'armée impériale les forcera sans beaucoup d'efforts.

» D'un autre côté, le gouverneur du Kerman, Ferz-Ali-Khan, a mécouvert avec tant d'habileté, parmi les Bélouches, quelques-uns des chefs de tribu sont venus dans son camp faire leur soumission. Il les a dirigés, à leur demande, sur Téhéran, afin qu'ils aillent eux-mêmes déclarer à S. M. leur intention de vivre désormais tranquilles sous la protection de son gouvernement, et le forme des choses qu'ils ont d'acquitter, à l'avenir, avec exactitude, l'impôt auquel ils seront assujettis.

» Ce résultat fait d'autant plus d'honneur à Ferz-Ali-Khan, que depuis des siècles, les Bélouches ne reconnaissaient que nominalement la souveraineté du Chah et faisaient, jusqu'au centre de la Perse, des courses pu manentes qui étaient très préjudiciables au commerce. Leur soumission assurera désormais la sécurité des contrées méridionales de l'Empire.

» Après ce beau succès, le gouverneur du Kerman, s'est porté, avec sa division, très-avant dans le Sud-Est, et déjà il doit être dans les environs de Kedjé. On prétend même qu'il s'est emparé de cette ville, mais cette dernière partie de la nouvelle a besoin de confirmation. »

Nous reproduisons pour nos abonnés de l'extérieur, les détails de la révolution de Naples que nous avons publiés en supplément samedi dernier.

» Dans un supplément en date du 19 mai, le *Mediterraneo* publie les tristes détails qui suivent, sur la révolution de Naples dont nous avons parlé dans notre numéro d'hier.

» RÉVOLUTION DE NAPLES.

» La veille de l'ouverture du parlement napolitain, qui devait avoir lieu le 15, Naples présentait un aspect sombre; des bruits sourds circulaient; on disait que le gouvernement allait tenter un coup de main pour renverser le système actuel et y substituer le régime absolu. On assurait d'autre part que le lendemain aurait lieu un soulèvement pour forcer le roi à donner la constitution de 1820; mais on était généralement d'accord à reconnaître qu'une crise dont on ne pouvait prévoir les conséquences, était imminente.

» Quelques hommes du peuple bien avertis de ce qui allait se passer, formèrent, dans la soirée du 14, avec des voitures et des pavés extraits des trottoirs, diverses barricades derrière lesquelles ils se postèrent et passèrent toute la nuit.

» A l'aube du 15, le gouvernement, instruit de tout ce qui s'était passé dans le courant de la nuit, ordonna aux régimens suisses d'occuper tous les points importans de la capitale, et d'enlever de vive-force les barricades si l'on y rencontrait de la résistance.

» Dans l'intervalle, des émissaires furent expédiés dans les quartiers habités par les *Lazzaroni*, pour exciter ces derniers et les décider à faire un *Santa Fede* sur les classes moyennes qui composent la majorité de la garde civique. L'ordre fut promptement exécuté. Les Suisses après avoir occupé les postes indiqués, attaquèrent les barricades.

» Au moment où s'engageait la bataille sur divers points de la capitale, et particulièrement dans les endroits où s'élevaient les barricades, les Lazzaroni poussés par le gouvernement et aidés par un corps de Suisses, se précipitèrent sur quelques piquets de la garde civique, qui occupaient divers postes de la capitale. Immédiatement, la garde battit la générale, on se hâta de courir aux armes, mais sans succès, parce que les *Lazzaroni* pénétraient dans les maisons de vive-force, désarmaient tous ceux qui avaient des fusils et faisaient main basse, à la moindre résistance. Alors, cette horde de cannibales saccageait, détruisait, jetait par les fenêtres et femmes, et vieillards, et enfans et créatures à la mamelle!

» Entretemps, les gardes nationaux qui se trouvèrent près à l'appel du tambour, accoururent aux lieux habituels de réunion, et marchèrent courageusement à la vengeance de cette boucherie ordonnée par le gouvernement et accomplie par un ramassis de scélérats stipendiés. La mêlée continua toute la journée du 15 et celle du 16. La forteresse Saint-Elme vomissait la destruction sur un peuple qui avait prêté foi aux sermens de Ferdinand. On ne voyait partout que massacres et confusion.

» Dans la matinée du 16, une députation d'honorables citoyens se rendit à Castellammare pour prier l'amiral français Baudin, qui stationnait sur ce point avec son escadre, d'aller protéger, à Naples, la propriété et la vie des citoyens en proie à la fureur d'une populace incitée par le roi à commettre les scènes les plus horribles, les plus infâmes et les plus monstrueuses.

» L'amiral accueillit favorablement les prières de la députation et appareilla pour Naples. A peine arrivé, il mouilla devant le palais royal et envoya à terre un parlementaire avec ordre d'intimer au gouvernement de mettre terme à son iniquité, et de lui signifier qu'il ouvrirait le feu contre le palais du roi et ses châteaux, et ferait, en même temps, débarquer trois mille hommes, si à cette intimation il ne répondait par la prompte cessation du carnage et de la rapine.

» Au moment où le bateau à vapeur partait, les affaires en étaient là; on savait quelques instans avant, que le roi avait adhéré à la Constitution de 1820, mais que le peuple demandait avec instance son abdication. Cependant le bruit courait que le roi avait été tué.

» Dans l'attaque du premier jour de ces événemens, les Suisses ont perdu 14 officiers et deux-cent-cinquante soldats; mais dans le peuple, on compte des milliers de morts et de blessés. Le général Statella a été grièvement blessé par une femme postée, avec son fusil, sur un balcon; mais cette courageuse citoyenne fut précipitée dans la rue par divers Lazzaroni qui avaient pénétré de force dans sa maison. »

NOUVELLES D'EUROPE.

(Correspondances particulières.)

AUTRICHE. Vienne, 16 mai. — Notre position devient de jour en jour plus précaire; d'un côté, le parlement de Francfort veut une union intérieure de la part de l'Autriche; de l'autre, les slaves demandent la création d'un empire de ce nom. Etant en grande majorité parmi les habitans des possessions autrichiennes, ils aspirent à la prépondérance que 7 millions d'allemands, l'empereur à leur tête, ont exercée sur eux jusqu'à ce jour. On ne peut se faire une idée de la hardiesse de ce parti : à Prague, où le parlement de Francfort avait envoyé des députés pour gagner les Czèches aux intérêts allemands, il y eut du tumulte, et les esprits s'échauffèrent à un tel point, que Schilling, un de ces députés, rappelé à Francfort la réponse suivante. « Désormais le principe slave ne se laissera subordonner au principe allemand que par la force. » Les Czèches ont même des émissaires en Hongrie; plusieurs d'entre ces derniers ont été saisis à Presbourg et à Pesth. Ils ont convoqué *toutes les branches de leur nation à une diète centrale dans l'ancienne ville slave de Prague*. Dans leur *comité national*, des membres de ce parti ont ouvertement déclaré qu'ils aspirent à la fondation d'un empire slave avec leurs frères méridionaux de l'Illyrie, de la Croatie, de la Slavonie, avec les slaves occidentaux de la Pologne. Leur masque de sympathie pour la monarchie autrichienne en opposition à une alliance allemande, vient de tomber et laisse maintenant à découvert l'égoïsme de leur prorédé, dans son entière nudité. Quelques districts cependant restent fidèles, et il en est qui se sont franchement prononcés contre le slavisme *force*. Le district d'Eger s'est déclaré allemand et veut être séparé de la Bohême. Il faut néanmoins avouer que notre gouvernement et la vieille bureaucratie ont été, en partie, la cause de la force acquise par les Czèches: le peu de goût qu'ils avaient à s'unir à l'Allemagne, les faisait prêcher du côté de Czèches pour contrebalancer le parti allemand puissionne. Mais, comme toujours, nous nous sommes lassé prendre à piège, et nous voici livrés aux mains des traîtres. Pour constater combien on a été contraire à l'union allemande, il suffira de dire que l'on intriguait activement pour empêcher que les choix favorables à ce principe, se fassent dans certaines provinces, comme cela est arrivé à Brünn, à Olmütz et à Teschen.

L'assemblée des Cinquante, qui devrait qu'aucune diète nationale ne se constituât avant la fin de la diète générale, a été singulièrement trompée dans son attente. Déjà, la déclaration ministérielle de Vienne qui tend au séparatisme a été très mal reçue par l'assemblée. Les plusieurs autres états allemands suivent l'exemple de l'Autriche, les pénetes et les travaux de l'assemblée deviendront complètement infructueux; en effet, si chaque pays se borne à ne considérer que son intérêt particulier, comment arriver à l'union, comment se défendre contre un ennemi extérieur, ou même contre les dangers intérieurs! Le parti républicain n'aurait jamais acquis tant de force, s'il avait rencontré l'Allemagne *une*. L'Autriche aurait dû, dans l'intérêt de son principe monarchique constitutionnel, tâcher d'être représentée à l'assemblée, par le plus grand nombre de mandataires possible. Mais, au lieu, elle a vu des fanâtiques là où il n'y en avait pas l'ombre, et l'Etat confédéré lui est apparu sous l'aspect d'une nouvelle *convention*.

Vous connaissez sans doute déjà la défaite que les républicains de Bade ont essuyée à Dossenbach; les troupes se sont parfaitement conduites, et elles ont découragés, en revers n'a fait qu'ajouter à leur détermination de républicaniser l'Allemagne entière.

L'assemblée des 50 s'est occupée des affaires du duché de Posen, et a agréé la ligne de démarcation tracée par le prince de Prussie, laquelle ne incorpore la forteresse et la ville au territoire allemand. Les Polonais, mécontens de cette mesure, ont protesté contre ce qu'ils appellent le *quatrième* partage de la Pologne, en déclarant qu'à leur nouvelle position, ils préféraient mille fois la précédente.

D'autre part, le député de la population allemande de Posen, M. Kersi, a protesté contre le décret du parlement qui assure un libre retour dans leur patrie aux émigrés polonais venant de Paris. « Que le est donc leur patrie? s'est il écrié: est-ce la Pologne russe, Varsovie? Le gouvernement russe ne leur en permet pas l'entrée. Est-ce Posen? La propagande parisienne, y a déjà occasionné assez d'effusion de sang. Est-ce Cracovie? Mais elle n'est ouverte qu'aux polonais autrichiens, et ceux-ci y sont déjà rentrés. Nous protestons donc contre cette mesure, et nous parons cet détermine l'assemblée à renoncer à sa première et noble détermination.

En Prusse, l'état des choses est loin d'être satisfaisant. Berlin est constamment troublé par des scènes tumultueuses concernant les élections. De nouvelles émeutes y tiennent la population constamment en émoi.

En attendant, la politique russe réussit à merveille. D'un côté, les cabinets de Berlin et de Vienne, mal informés du véritable état des choses, sont poussés à des mesures violent à qui exaspèrent les Polonais; de l'autre, les Czèches, entraînés de la sorte par les *étrangers*, qualification sous laquelle les agens russes leur désignent les Allemands, finiront par préférer la domination russe à la domination abrigene.

Vienne, 17 mai. — Hier, à l'aube du jour, on lisait à tous les coins des rues la proclamation suivante :

« Aujourd'hui, à neuf heures du soir, le ministère a reçu la confirmation du fait, qui est connu dès que S. M. l'Empereur, pour des motifs de santé, et accompagné de S. M. l'Impératrice, ainsi que de S. A. I. l'archiduc François Charles avec son aspouse Sophie et les trois princes, ses fils, avait quitté sa résidence et prés la route d'Innsbruck. Le ministère sous gérance, en vertu de ses motifs et les détails de ce départ, se voit obligé de le porter à la connaissance de la population de cette capitale. Il a reconnu aussi comme son premier devoir d'expédier aussitôt, la nuit même, dans la personne du commandant supérieur de la garde nationale, comte Hoyos, un homme digne de confiance, chargé d'exprimer à S. M. l'instante prière de vouloir bien rassurer la population de cette ville, soit par son retour, soit par une déclaration ouverte des raisons qui le rendraient impossible. Le même désir sera exprimé avec instance à Mgr l'archiduc par l'entremise du président comte Wilczek. De même, le conseil des ministres reconnaît, dans un moment si grave, comme son devoir sacré de vouer tous ses soins et toute son attention aux intérêts de la patrie et d'agir, sous sa responsabilité, ainsi que les circonstances le commanderont. Le concours de tous les citoyens et de tous les bons intentionnés le mettra à même de maintenir l'ordre et la tranquillité, et contribuera à calmer les esprits. Toutes les informations qui parviendront aux inhibitrés relativement à l'événement qui nous préoccupe, seront portées fidèlement et complètement à la connaissance du public, et le même conseil, s'empresseront de publier les ordres ou communications directes qu'ils recevront de la part du souverain.

» Les ministres intérimaires,

» Pillersdorff, intérieur; Sommaruga, justice; Kraus, finances; Latour, guerre; Doblhoff, commerce; Bruck, agriculture, travaux publics. »

Pour vous expliquer ce nom d'intérimaires que se donnent nos ministres, j'aurais dû commencer par vous raconter que le 16 mai ils avaient donné leur démission en masse, et n'avaient gardé leurs portefeuilles que pour se conformer au désir de l'Empereur et jusqu'à ce qu'un nouveau cabinet se fût formé.

Il est impossible de dépeindre l'abattement que le placard ci-dessus produisit sur tous les esprits, abattement qui, en peu de temps, se transforma dans la plus grande agitation. On s'attendait à tout, même aux suites les plus extrêmes. Dès les 3 heures du matin, la garnison était sous les armes et consignée dans les casernes, la garde nationale, le ruban blanc au bras, était sur pied. La légion académique, qui avait joué un si grand rôle aux événemens du 15 mai, était comme atterrée et se plaçait, comme toute la garde nationale, sous les ordres du commandant militaire de la ville. La nouvelle, contre toute attente, s'était répandue, et il y a deux jours, fut accueillie avec exclamation partout où elle se montrait. A 10 heures du matin déjà, des agitateurs, distribués dans les faubourgs, proclamèrent la république; mais grâce à l'activité infatigable et imperceptible de la garde nationale et surtout de la légion académique, les meneurs furent arrêtés, et conduits, en voiture et sous escorte, à l'arsenal de la ville. Contre toute attente, la population se montrait animée d'un si bon esprit, que ces républicains excitèrent la rage et l'indignation générale et que les cris : « pendez-les, pendez-les sur-le-champ » partirent de tous côtés. En peu de temps, neuf des principaux meneurs furent arrêtés. Parmi eux se trouvaient les rédacteurs de deux journaux de l'opposition, MM. Hafner et Muller, de même qu'un nommé Lobenstein, qui, parcourant la ville en voiture, avait distribué une proclamation proposant l'archiduc Jean comme régent provisoire. Les entrées du palais impérial étaient fermées; celui-ci, ainsi que les caisses publiques étaient gardés par la légion académique. Personne n'acceptait des billets de banque, et l'hôtel de la banque était assiégé par les personnes qui en présentaient pour les faire échanger. On ne permettait à personne de quitter la ville. Les étudians distribuèrent une proclamation dans laquelle ils exhortaient les ouvriers à la tranquillité. Dans l'après-midi, cette violente agitation commençait déjà à se calmer, et l'on voyait que la crise était passée. Un ordre du gouverneur civil, comte Montecuccoli, défendait de se montrer dans les rues après 9 heures du soir. Or y obéit merveilleusement; car à 10 heures, elles étaient entièrement désertes, et l'on n'y voya t que des patrouilles qui parcouraient la ville et les faubourgs. Une députation de la garde nationale partit hier à midi pour se rendre auprès de l'Empereur. Le ministère, n'agissant l'objet d'une aussi grande sévérité, est tout d'un coup devenu populaire, et l'on veut maintenant qu'il reste à tout prix.

Vienne, 19 mai, à 5 heures du soir — Le *Club politique central* a changé, pour le moment, son titre contre celui de *Comité de sécurité publique*, et a choisi, pour son président, le comte *Montecuccoli*. Il a commencé par ordonner que tous les étrangers résidant à Vienne eussent à se présenter au ministère, à sa première réquisition. Cette mesure aurait pour but de se débarrasser de quelques émissaires étrangers vehémentement soupçonnés d'avoir contribué aux événemens qui viennent de s'accomplir dans la capitale.

La banque nationale, assiégée de demandes dans ces derniers jours qui viennent de s'écouler, a dû suspendre ses opérations; tout le monde a voulu retirer son argent. Aussi pour empêcher que l'on n'en exporte pas trop, les voitures de voyage sont visitées aux portes de la ville, et quelques personnages n'ont pu, ainsi, exécuter leurs tentatives de fuite. Le départ de plus ours familles appartenant à la haute aristocratie, fait soupçonner qu'elles s'étaient entendues avec la famille impériale, avant la fuite de cette dernière. Un conducteur de diligence a reconnu l'empereur et sa suite, hier vers midi, à deux lieues de Linz, où S. M. a pris la route du Tyrol. Quelques jours plus loin, il croit avoir reconnu le comte Hoyos.

EXTRAITS DE LA *Gazette de Vienne* DU 17 mai :

Nouvelles de l'armée du comte Nugent en date de Vinadella, 12 mai.

« Le 9 au matin, l'ennemi au nombre de 7 à 8,000 hommes, attaqua la brigade Culloz près d'Ongiro, mais ses efforts fougueux et réitérés pour gagner du terrain, échouèrent complètement devant la bravoure éprouvée de nos troupes. Comme les autres brigades s'avançaient simultanément en échelons, l'ennemi se retira en toute hâte et avec une perte considérable, dans la forte position de Montebellino.

« Le lendemain, lorsque le comte Nugent voulut l'attaquer dans cette position, il n'y trouva de l'ennemi qu'un grand nombre de blessés.

« Le 11, l'ennemi, concentré à Trévise, attaqua le général Schulzig avec une grande supériorité numérique. La brillante vaillance du régiment Kinsky et d'un bataillon de chasseurs, qui se rendent dignes de la gloire des armes autrichiennes, parvinrent tous les efforts de l'ennemi. Sur ces entrefaites, arriva une partie de la brigade Edmond Schwarzenberg. Le général Schulzig prit dès-lors lui-même l'offensive, battit l'ennemi à plus coup, et s'avança jusqu'aux approches de Trévise. Le comte Nugent, venant de Postiona avec le gros de l'armée, parut alors sur la gauche de l'ennemi, et décrida ainsi la pleine déroute de ce dernier, laquelle dégénera bientôt en fuite désordonnée. Le champ de bataille était jonché d'armes, de drapeaux et de bagages. La vitesse des fuyards était telle qu'on ne pouvait faire que très peu de prisonniers.

« Le 12 au soir, le corps d'armée du comte Nugent, réuni à la brigade Schulzig, était échelonné sur les routes conduisant à Trévise.

« Le point sur la Piave, près de Ponte della Priata, était complétement rétabli dans la journée du 12. »

SITUATION DE BERLIN.

Nos dernières nouvelles de Berlin sont du 15 mai. Cette capitale se trouvait, depuis 20 heures environ, dans l'agitation la plus fiévreuse, par suite du rappel du prince de Prusse, héritier présomptif de la Couronne. Les étudians avaient été les premiers à protester; une réunion de bourgeois et d'ouvriers, au nombre de plus de 5,000, avait juré de mourir plutôt que de permettre le retour de S. A. R. à Berlin. Le président du conseil des ministres, M. Camphausen, auquel on avait eu recours pour demander la révocation du prince, avait répondu qu'il n'y pouvait mais, cette mesure ayant été prise à la suite d'une décision adoptée en conseil par tous ses collègues. Il n'en avait pas fallu davantage pour faire perdre, au nouveau ministère, toute la popularité dont il jouissait, et l'on doutait généralement qu'il pût continuer à se maintenir. La garde nationale avait reçu l'ordre de se tenir prête à tout événement, car l'irritation du peuple était arrivée à son paroxisme. Tel était l'état de choses à Berlin, dans la journée du 15. D'après notre correspondant de Vienne, le 19, le courrier de Prusse n'était pas encore arrivé, dans cette capitale, ce qui faisait généralement supposer que de graves événemens avaient dû se passer à Berlin dans la journée du 16. — Le prochain courrier de Vienne nous renseignera à ce sujet.

Dans la Danemarck, à Copenhague surtout, l'enthousiasme pour la guerre continuait, à la date du 6 mai. Le roi avait mis à la disposition du ministre des finances, la collection de médailles de Rosenburg, de même que son argenterie. D'autre part, le commandant de la flotte danoise avait déclaré au général Vrangel qu'il bombarderait toutes les villes prussiennes de la Baltique, dans le cas où il continuerait sa marche d'invasion dans le Jutland.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT CONCERNANT LE BLOCUS DES PORTS ENNEMIS ET LA SAISIE DES NAVIRES ENNEMIS ET SUSPECTS PAR LES CROISEURS DANOIS.

Copenhague, ce 1er mai 1848.

I. *Du blocus des ports ennemis.*

Est regardé comme port bloqué celui devant lequel un ou plusieurs vaisseaux de guerre sont stationnés de manière que nul bâtiment marchand ne puisse entrer ou sortir sans un danger évident d'être saisi.

II.

Arrivé sur la station, l'officier commandant les vaisseaux de guerre donnera avis du blocus aux consuls de toutes les puissances amies et neutres, par une circulaire qu'il leur adressera à cet effet, et tous les bâtimens amis et neutres qui se trouvent déjà dans le port du commandement du blocus, auront la libre faculté de se retirer dans le délai dont on conviendra.

III.

Un exemplaire de la patente royale concernant le blocus sera communiqué à chaque navire passant par le Sund et les Belts.

Il est défendu d'user de voies de fait à l'égard des bâtimens amis et neutres à moins qu'après être avertis du blocus, ils se mettent en mer, ou qu'ils se dirigent, à leur de prendre que le simple essai de passer par la ligne du blocus ne justifie-rait pas l'emploi de la force. Moins encore un navire ami ou neutre pourra-t-il être saisi pour le seul soupçon qu'il est destiné pour un port bloqué, ou qu'il en revient ce port. Dans ces cas, l'officier commandant les vaisseaux de guerre en station n'aura qu'à prétenir les bâtimens intéressés de la déclaration du blocus, et lorsqu'il en aura été fait mention au journal du bord, le navire sera libre de prendre une autre route.

IV.

Si nonobstant cet avis le navire cherche à franchir le blocus, on n'a pas à lieu de présumer qu'il ait été informé du blocus et qu'il ait pu prendre le Sund ou les Belts, ou que même il l'a connu des son départ du lieu d'où il a mis en mer, dans tous ces cas, une tentative d'entrer dans le port bloqué sera regardée comme une violation du blocus, et en cas de nécessité on aura de force pour arrêter le navire.

V.

L'officier qui contrevient aux susdites dispositions ou qui abuse de son autorité au préjudice des navires amis et autres, sera puni selon l'ex gence du cas et reconnu en outre de payer le dommage.

Suspects.

VI.

La saisie ne s'effectuera, jusqu'à nouvel ordre, que par les vaisseaux de guerre de S. M. le roi de Danemark, et les officiers commandant ces vaisseaux seront tenus de saisir et d'amener autant que possible, (a) tous les bâtimens qu'ils rencontreront appartenant évidemment aux états ennemis ou à leurs sujets. Toutefois le navire ne confisquera pas, de exemple, à moins qu'on ne trouve à bord ne faisant foir que des biens neutres ont été chargés dans un navire ennemi après que la déclaration du blocus effectif fut connue sur le feu de l'embarquement.

(b) Tous les navires qui, au mépris des dispositions du § IV, ont tenté de rompre un blocus déclaré; (c) tout bâtiment enfin, dont la neutralité n'est pas dûment vérifiée en conformité du § IX de ce réglement, ou qui fait d'ailleurs matière des soupçons fondés (voir les cas désignés dans les § X).

VII.

Aucun navire appartenant à une puissance amie ou neutre, quel que soit le propriétaire de la cargaison, ne pourra être amené par les croiseurs de la marine royale, si les papiers concernant le bâtiment et son expédition sont dans l'ordre requis, si le bâtiment ne porte point de contrebande de guerre destinée pour les pays ennemis, ou s'il n'est pas d'ailleurs sujet à être saisi d'après le § VI.

VIII.

Nul bâtiment ne pourra être arrêté ou amené dans l'intérêt de la juridiction maritime d'une puissance amie ou neutre.

IX.

Les papiers qui doivent être en règle à bord des navires neutres, sont ceux voulus par la législation des pays respectifs pour constater la nationalité du navire.

X.

Outre les navires dépourvus des papiers requis, pourront également être arrêtés comme suspects : (a) ceux qui ont des papiers doubles, ou supposés faux; (b) ceux qui nonobstant cet jeté en sur leurs papiers ou les ont soustraits de toute autre façon, surtout si cela n'est fait lors de l'approche du croiseur.

(c) Ceux dont les capitaines se sont refusés à la demande du croiseur de faire ouvrir les endroits soupçonnés de contenir de la contrebande de guerre ou des papiers concernant les navires.

XI.

Seront regardés de bonne prise :

(a) Tout vaisseau appartenant évidemment aux Etats ennemis ou à leurs sujets.

(b) Les navires qui sont en tout chargés de contrebande de guerre. S'ils ne le sont qu'en partie, le capitaine est tenu de délivrer au croiseur la contrebande, et alors il pourra poursuivre sa route en vertu de la cargaison. En cas de résistance, le navire doit être saisi.

(c) Les navires qui, à main armée ou de force, s'opposeraient à la saisie;

(d) Les bâtiments damnés, qui après avoir été amené par l'ennemi, est ensuite repris. Pour une telle exprise il revient au croiseur un tiers de la valeur du navire et de la cargaison; les deux autres tiers sont restitués au propriétaire.

Seront traités de la même manière les navires suspects, dont il est fait mention dans le § X, à moins que le soupçon tombât sur eux ne soit détruit par une preuve suffisante de leur neutralité et de leur destination licite.

XII.

Sous la dénomination de contrebande de guerre (§ VII et XIII) sont compris : les canons, les mortiers, les espingoles, toute sorte d'armes, les bombes, les grenades, les balles, les capsules, les mèches, la poudre à canon, le salpetre, le soufre et tous les objets d'équipement, les selles et les brides, excepté ce qui est nécessaire pour la défense du navire et de son équipage, et supposé toutefois que les objets ci-dessus mentionnés soient destinés pour des ports ennemis.

XIII.

Lorsque le croiseur rencontre un bâtiment marchand portant pavillon ami ou neutre et naviguant seul, il doit hélerle capitaine du navire et faire venir à bord ses papiers. Ceux-ci trouvés en règle, il doit laisser le navire continuer paisiblement sa route sans exiger rien du patron, sous quelque dénomination que ce soit.

Si, au contraire, il est de nature à soupçonner quelque illégalité en fraude, il doit envoyer un officier à bord du navire pour faire des recherches plus exactes. Dans cette visite, il ne lui est pas permis d'ouvrir ou de rompre des balles, des paquets, des caisses, des tonneaux, barriques et autres choses où quelque partie de la cargaison peut être renfermée, ni non plus de fouiller, de sa propre autorité, les objets chargés en premier. Mais s'il soupçonne quelque chose, il est de son devoir de se faire remettre les papiers suspects, il enjoindra au patron du navire d'ouvrir lui-même avec ses propres gens les endroits suspects.

L'officier qui contrevient à cette disposition sera tenu de payer le dommage selon l'exigence du cas.

XIV.

Les bâtimens marchands neutres naviguant sous le con-